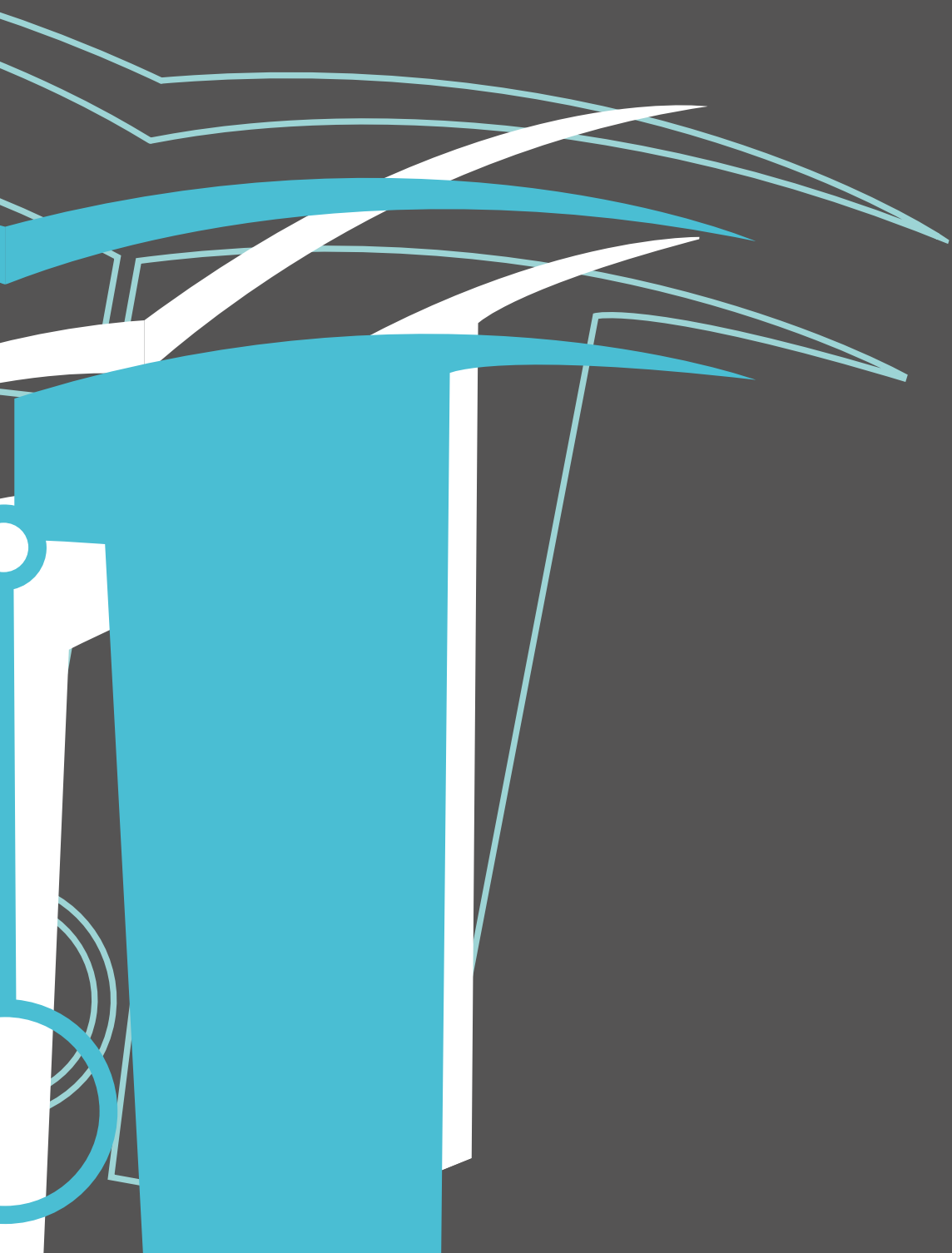


CONTRAT D'APPRENTISSAGE





Le contrat d'apprentissage dès la 1^{re} année du cycle ingénieur

L'ESIGELEC offre environ 100 places d'apprentis-ies par an sur des promotions de 400 étudiants-es environ, sur l'ensemble des 15 dominantes.

La formation par l'apprentissage est en place depuis 18 ans à l'ESIGELEC, et permet à 300 étudiants-es répartis-es sur les trois années de formation, d'effectuer leur cursus au sein d'entreprises, alternant les périodes d'enseignement à l'ESIGELEC et celles de formation pratique en entreprise.

La formation par l'apprentissage conduit au même diplôme que la formation classique : le diplôme d'ingénieur ESIGELEC, reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur, délivré sous visa ministériel.



Les avantages pour l'entreprise

L'apprenti-e est formé-e par l'entreprise en fonction de ses besoins.

Il-elle est entièrement opérationnel-le à l'issue de la formation et sait s'adapter rapidement.

L'apprentissage permet une relation privilégiée entre l'apprenti-e et l'entreprise et peut parfois aboutir à une embauche.

Trois années d'études entièrement gratuites et un salaire versé par l'entreprise

Le financement des études est pris en charge par la Région Haute-Normandie et par l'entreprise par l'intermédiaire de la taxe d'apprentissage.

L'apprenti-e perçoit un salaire pendant ses trois années de formation. Le salaire est calculé en fonction de l'âge et l'année du contrat.

L'apprenti-e a un statut de **salarié-e** et non plus d'étudiant-e. Il-elle est soumis-e aux règles énoncées par le Code du Travail et bénéficie des mêmes droits que les salariés de l'entreprise dans laquelle il-elle effectue son apprentissage.

Une admission concertée École-Entreprise

L'admission dans la filière apprentissage nécessite d'être reçu-e à l'ESIGELEC et embauché-e par une entreprise dont le projet professionnel confié à l'apprenti-e sera validé par la direction de l'apprentissage.

Les étudiants-es seront admis-es à l'ESIGELEC à travers les concours d'admission ouverts aux étudiants-es issus-es des classes préparatoires, ou d'une formation DUT ou BTS. L'apprentissage est aussi ouvert aux étudiants-es du Cycle Préparatoire Intégré.

Le recrutement d'un-e apprenti-e se fait suivant la procédure d'embauche propre à chaque entreprise. Le contact avec l'entreprise peut avoir été à l'initiative du-de la candidat-e, ou être proposé par le service apprentissage.

	Âge de l'apprenti-e	
	18 à 20 ans	21 ans et plus
1 ^{re} année	41 % du SMIC	53 % du SMIC*
2 ^e année	49 % du SMIC	61 % du SMIC*
3 ^e année	65 % du SMIC	78 % du SMIC*

* ou du salaire minimum conventionnel afférent à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

15 dominantes

Bilingues anglais-français, elles sont proposées après un tronc commun généraliste, la dominante apporte une ouverture dans un domaine plus particulier, au travers de travaux dirigés, de travaux pratiques, d'apprentissage par problèmes, de conférences et d'études de cas.

Électronique des Systèmes pour l'Automobile et l'Aéronautique
 Énergie et Développement Durable
 Génie Électrique et Transport
 Big Data pour la Transformation Numérique
 Ingénierie des Services du Numérique
 Ingénierie Télécom
 Architecture et Sécurité des Réseaux

Automatique et Robotique Industrielle
 Ingénierie des Systèmes Embarqués : Véhicule Autonome
 Ingénierie des Systèmes Embarqués : Objets Communicants
 Mécatronique et Génie Électrique
 Ingénierie des Systèmes Médicaux
 Ingénieur d'Affaires : Informatique, Réseaux et télécom
 Ingénieur d'Affaires : Distribution Énergie et Signaux
 Ingénieur Finance



L'alternance : une symbiose parfaite avec l'entreprise

L'alternance est mensuelle pendant 18 mois avec des cours spécifiques, puis adaptée lors de la seconde partie de la 2^e année et sur la totalité de la troisième année.

Le cursus : un équilibre entre la théorie et la pratique

La rentrée à l'ESIGELEC a lieu mi-septembre pour l'ensemble des étudiants. La période allant de la mi-septembre à la fin du mois d'octobre est mise à profit pour favoriser une bonne intégration des apprentis, qui par la suite sont répartis en groupes spécifiques.

1^{re} année : alternance mensuelle

- **Séquence Scolaire** : 620 heures, essentiellement réparties sur les matières scientifiques fondamentales, les compétences techniques, l'expression écrite et orale ainsi que les langues étrangères.
- **Séquence Entreprise** : 800 heures, essentiellement dédiées à l'approche de l'entreprise sur 4 mois environ et un mois de service non productif.

2^e année : alternance mensuelle puis adaptée

- **Séquence Scolaire** : 550 heures, outre les domaines scientifiques, l'accent est mis sur l'anglais et la préparation au TOEIC (Test Of English for International Communication) : score de 785 à obtenir pour être diplômé. C'est pendant cette période que les apprentis rejoignent les élèves de la filière classique pour suivre les enseignements de dominante.

L'entreprise sera sollicitée pour le choix de la dominante, c'est à elle que revient la décision.

- **Séquence en entreprise** : 1 310 heures d'alternance adaptée pendant laquelle l'apprenti-e devra mener un projet technique important.
- **Ouverture à l'international** : d'une durée minimum de 8 semaines, la mission à l'étranger est obligatoire pour tout-e apprenti-e et devra revêtir un caractère technique. Cette mission sera réalisée de préférence en fin de deuxième année du cycle en accord avec l'entreprise et après validation du projet par l'ESIGELEC.

3^e année : alternance adaptée

- **Séquence scolaire** : 450 heures consacrées essentiellement à l'approfondissement de la dominante.
- **Séquence en entreprise** : 1 000 heures où le projet de fin d'études sera réalisé et couronnera la formation. Les aspects techniques mais aussi humains correspondant au niveau de responsabilité de l'ingénieur-e devront être assumés au cours de cette dernière période.

Un tutorat École – Entreprise

L'apprenti-e est suivi-e conjointement par l'entreprise et l'ESIGELEC.

Le tuteur industriel, ingénieur de formation encadrera, guidera et permettra à l'apprenti-e d'acquérir le métier.

Le tuteur pédagogique, enseignant de l'ESIGELEC, suivra les études, et sera le référent pour les trois années du cursus.



Mathieu
Apprenti - Promo 2015
RENAULT Cléon

J'ai voulu dès le départ partir sur la formation par l'apprentissage pour acquérir une expérience professionnelle en même temps qu'une formation théorique dont j'avais largement bénéficié auparavant.

J'ai alors signé un contrat avec le constructeur automobile RENAULT, sur le site industriel de Cléon. Ceci m'a permis d'utiliser les compétences techniques acquises durant l'année en les mettant au profit de projets techniques concrets, tout en conservant une proximité géographique avec l'école.

J'ai également eu la chance de réaliser ma mission à l'étranger, durant deux mois, sur le site de RENAULT Séville, en Espagne. J'y ai développé ma capacité linguistique tout en découvrant de nouvelles méthodes de travail dans un environnement culturel bien différent.



Anne-Laure
Apprentie - Promo 2015
Cofély-Inéo GDF SUEZ Rouen

J'ai fait le choix de poursuivre mes trois années de cycle ingénieur par la voie de l'apprentissage au sein de l'entreprise COFELY-INEO.

La filière par l'apprentissage était le moyen pour moi de poursuivre des études, en développant mes connaissances théoriques dans les différents domaines que propose l'ESIGELEC, et de pouvoir m'intégrer au sein d'une entreprise, en découvrant son fonctionnement ainsi qu'en acquérant des compétences techniques directement liées à mon futur métier d'ingénieur d'affaires.

L'apprentissage est un atout pour trouver un travail à la fin de nos études. Nous bénéficions d'une expérience professionnelle d'un an et demi en plus de notre diplôme d'ingénieur généraliste.



Bruno
Maître d'apprentissage

Je suis le maître d'apprentissage d'Anne-Laure depuis 2 ans. Elle prépare son diplôme d'ingénieur par la voie de l'apprentissage et me suit au quotidien dans mon travail au sein d'INEO.

Pour l'apprenti, réaliser son cursus en apprentissage présente de nombreux avantages : il vit la vie de l'entreprise et fait face à toutes les problématiques qui l'accompagnent. À la fin de ses études, il a un diplôme en poche et déjà une solide expérience professionnelle, soit à mon sens, toutes les armes en main pour réussir. Aussi, l'idée quand nous formons nos apprentis, est d'en faire nos futurs collaborateurs.

Pour moi, c'était un vrai défi que l'on me donnait. Être maître d'apprentissage, c'est transmettre son savoir. Ce n'est pas toujours simple d'inclure un apprenti à son équipe de travail, cela nécessite du temps et de la pédagogie. Néanmoins, j'ai constaté que c'était un exercice très bénéfique car cela m'a amené à une réflexion personnelle. Il peut arriver qu'Anne-Laure me pose des questions qui me surprennent ou pour lesquelles je n'ai pas la réponse, cela m'oblige à me remettre en question pour pouvoir donner et inculquer le meilleur à mon apprentie.

En résumé, l'apprentissage est un exercice prenant, enrichissant et parfois complexe, mais les bénéfices sont partagés.

Vos contacts :

Kristell DUCROCQ
Responsable de la Formation Professionnelle
kristell.ducrocq@esigelec.fr

Véronique GRENUT
Assistante service apprentissage
veronique.grenut@esigelec.fr

Nathalie DAGUZAN
Secrétaire
nathalie.daguzan@esigelec.fr



ESIGELEC
Technopôle du Madrillet - Avenue Galilée
76800 Saint-Étienne-du-Rouvray



www.facebook.com/Page.ESIGELEC
twitter.com/GroupeESIGELEC

www.esigelec.fr

